

Assurance-chômage

Qui est vraiment responsable de l'échec ?

Après « l'échec » de la négociation assurance chômage, Emmanuel Macron vient de se livrer à une belle opération de communication qui relève du scandale, avec une opération de destruction menée depuis plusieurs mois.

De quel « échec » parle-t-on ? De ne pas avoir accepté, pour les syndicats, pour une fois unanimes, de baisser les droits des chômeurs ? Ou bien faut-il interroger la responsabilité d'avoir refusé côté patronal toute mesure contre la précarité, pourtant « promesse » de Macron ?

La lettre de cadrage du gouvernement dès le début de la négociation réclamait 1,3 milliard par an d'économies sur le dos des chômeurs. Au passage la promesse de campagne de Macron d'instaurer un bonus-malus sur le recours abusif aux contrats précaires a disparu.

Tous les syndicats étaient unanimes pour la mise en place d'un système de modulation des cotisations patronales sur les contrats précaires. Mais le patronat a refusé par principe d'en discuter, car il est complètement dopé à la précarité surtout après les cadeaux que sont les ordonnances et les larges allègements de cotisations patronales, sans parler des avantages fiscaux. Quelqu'un a-t-il vu le chômage baisser pour autant ? Au contraire c'est la précarité qui explose comme le montrent les chiffres du chômage chaque mois.

Macron est le Robin des bois des riches : il prend aux chômeurs pour donner aux plus grosses entreprises, déjà distributrices de 57 milliards d'euros de dividendes.

Macron est un menteur, en prétendant que la protection sociale n'appartient plus aux salariés, et que les syndicats sont responsables de l'échec, quand celle-ci incombe au patronat... et à Macron lui-même ! Il a supprimé la cotisation salariale et la remplace par un impôt, la CSG : en attendant, en cotisations ou en impôts, ce sont les travailleurs qui payent ! Et la CGT continuera de les représenter, n'en déplaise à Jupiter.

Macron est aussi un manipulateur : il a exigé une négociation impossible pour faire des économies sur le dos des chômeurs et au passage mettre la main sur la gestion de l'assurance chômage. Le résultat possible est une exclusion de tous les contre-pouvoirs dans l'assurance chômage.

Le risque majeur est de voir baisser drastiquement au 1^{er} juillet les droits de celles et ceux qui sont indemnisés, pour aller vers une maigre indemnisation forfaitaire et de courte durée, telle que prévue au Royaume-Uni ou soumis à des contrôles et des sanctions pécuniaires comme en Allemagne, et où les travailleurs pauvres sont cinq fois plus nombreux qu'en France !

Mais Macron et son gouvernement risquent aussi d'alimenter la colère légitime de toutes et tous ceux qui comprennent cette guerre déclarée par le patronat aux travailleurs : notamment les plus pauvres, les plus précaires, plus souvent des femmes que des hommes, les jeunes qui mettent huit ans en moyenne pour décrocher un CDI, les travailleurs âgés qu'on jette avant la retraite...

Amplifions nos mobilisations, empêchons la casse des droits, imposons nos propositions de sécurité sociale professionnelle, de hausse des salaires, d'amélioration des services publics, de partage des richesses !
Réussissons les actions et faisons du 19 mars un rassemblement dans l'unité la plus large !

Montreuil, le 22 février 2019

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel: 01 55 82 80 00

Montreuil, 22 février 2019 – Ne pas jeter sur la voie publique – www.cgt.fr